FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Comptabilité et gestion financière du professionnel libéral en auto-entreprise

Le 25/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le cadre juridique, fiscal et social de l'auto-entrepreneur en profession libérale.
- Tenir la comptabilité simplifiée obligatoire (livre des recettes, registre des achats).
- Piloter la TVA (franchise en base et passage à l'assujettissement).
- Effectuer les déclarations de chiffre d'affaires auprès de l'URSSAF et des impôts.
- Structurer sa gestion financière au quotidien et anticiper ses charges.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1 : Cadre réglementaire, obligations comptables et facturation

MATIN

- **Le statut de l'auto-entrepreneur libéral (BNC)**
  - Fonctionnement des plafonds de chiffre d'affaires et seuils de tolérance.
  - Distinction entre BNC réglementés et non réglementés (cotisations sociales, caisses de retraite : CIPAV, SSI).
  - Le régime micro-social et le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.
- **Les obligations comptables spécifiques**
  - Principe de la comptabilité de caisse (encaissements / décaissements).
  - Tenue rigoureuse du livre des recettes et du registre des achats.
  - Obligations bancaires : compte dédié et règles de transfert vers le compte personnel.

APRÈS-MIDI

- **Facturation et mentions obligatoires**
  - Les mentions légales indispensables sur les devis et factures d'un cabinet libéral.
  - Gestion des débours, frais refacturés et indus.
  - Archivage, conservation des pièces justificatives et numérisation à valeur probante.
- **Mise en pratique :** Audit et création d'un modèle de facture conforme, saisie d'un livre des recettes type.

JOUR 2 : Gestion de la TVA, déclarations et pilotage financier

MATIN

- **Maîtriser la TVA en libéral**
  - Le fonctionnement de la franchise en base de TVA (seuil de franchise vs seuil majoré).

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Que faire lors du franchissement des seuils (facturation rétroactive, mentions sur factures).
- Déclaration, déduction de la TVA sur les achats de matériel/frais professionnels et téléprocédures (impots.gouv.fr).

- **Mise en pratique :** Simulation du passage à la TVA et calcul de la déclaration.

APRÈS-MIDI

- **Télé-déclarations et calendrier fiscal/social**
  - Procédure de déclaration mensuelle ou trimestrielle du chiffre d'affaires sur l'URSSAF.
  - Déclaration complémentaire de revenus (2042-C-PRO) pour l'impôt sur le revenu.
  - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : calcul et exonération de première année.
- **Pilotage de la trésorerie du cabinet**
  - Évaluation du revenu net réel après charges sociales et impôts.
  - Anticipation des dépenses de fonctionnement du cabinet (assurances RCP, matériel, logiciels, loyer).
- **Bilan et plan d'action**
  - Mise en place de la routine comptable mensuelle du participant.
  - Évaluation des acquis et débriefing final.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Professionnels libéraux (BNC) exerçant ou projetant d'exercer sous le statut de l'auto-entreprise (micro-entreprise).

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.